



Marsat, le 10 mars 2022

Cher(e)s Marsadares,

Depuis 2020, la crise sanitaire et ses différentes vagues obligent chacun de nous à réorganiser sa vie qu'elle soit personnelle ou professionnelle. Alors que l'horizon d'une fin d'épidémie se profile et que nous nous apprêtons à enlever petit à petit les masques et à rêver à une vie normale, l'actualité européenne nous rattrape. La folie meurtrière et destructrice est à nos portes depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine par la Russie le 24 février dernier. Depuis 2 semaines maintenant, des scènes, que nous croyions, en Europe, ne plus jamais voir, des scènes que nous pensions n'appartenir qu'aux livres d'histoire, ressurgissent... l'horreur de la guerre est là, amenant avec elle la mort, la souffrance, les traumatismes et l'exode ; la fuite de millions de personnes qui n'ont qu'un objectif, survivre à ce cauchemar. Ces personnes se réfugient donc dans les pays limitrophes de l'Ukraine dans des conditions de survie extrêmes, espérant rentrer chez elles le plus vite possible.

Un grand élan de solidarité s'est développé très rapidement dans notre pays, des collectes importantes ont eu lieu, organisées par des collectivités et des associations.

Nous avons vu flotter des drapeaux ukrainiens sur les mairies, les couleurs bleu et jaune ont envahi la toile dans un élan de fraternité.

Beaucoup de citoyens se sont demandés comment aider, comment participer à cet élan de solidarité.

Le peuple ukrainien a besoin de nous et chaque collectivité se sent concernée et s'engage. Ainsi, Riom Limagne et Volcans, en lien avec les différentes communes du territoire a organisé l'acheminement des collectes municipales vers les pays limitrophes de la guerre grâce à la participation de la Protection Civile.

Aujourd'hui, les associations et collectivités locales s'organisent pour collecter des dons et loger des personnes qui arrivent et vont arriver sur notre territoire.

À Marsat, vous êtes nombreux à nous avoir sollicités pour organiser bénévolement des actions et même pour proposer d'accueillir des réfugiés. Nous avons pris contact avec différents partenaires et nous vous proposons différentes actions (expliquées au verso).

Poursuivons notre engagement solidaire et espérons une paix prochaine,

Anne-Catherine Lafarge

Maire de Marsat.



Collectes de denrées alimentaires, vêtements, linge... :

Aucune collecte n'est initiée actuellement suite à l'afflux de dons de ces derniers jours adressés aux diverses associations. De nouvelles collectes correspondant aux besoins réels interviendront dans les semaines à venir et vous en serez informés.

Collecte de dons financiers via la Croix-Rouge Française à Marsat :

Une collecte de dons financiers démarre dès ce jour à Marsat en partenariat avec la Croix-Rouge Française. Les dons peuvent être déposés en mairie et auprès de l'ensemble des associations partenaires de cette démarche solidaire.

Pour effectuer un don par chèque :

- Indiquer l'ordre : Croix-Rouge Française
- Indiquer au dos du chèque : « Don pour l'Ukraine ».

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 à 75 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Vous recevrez votre reçu fiscal qui vous sera adressé par la Croix-Rouge Française.

Vous pourrez également remettre vos chèques lors des manifestations à venir à Marsat (par exemple *Marsat propre* qui se déroulera le 20 mars 2022).

Bénévolat :

La Croix-Rouge Française, partenaire de la commune, aura besoin dans les semaines à venir de "bénévoles d'un jour" pour le tri des collectes, l'accueil des personnes et la distribution des dons (actions de bénévoles sur une courte durée, un ou deux jours en fonction des besoins).

Vous pouvez adresser votre proposition de participation à cette action "bénévole d'un jour" au CCAS de Marsat à l'adresse suivante : nathalie.dumery@marsat.fr en précisant vos nom, prénom, adresse mail et numéro de téléphone.

Le CCAS transmettra vos coordonnées à la Croix-Rouge Française qui reprendra contact avec vous.

Hébergement des réfugiés par les particuliers :

Actuellement, les associations d'aide aux Ukrainiens établissent le listing des personnes volontaires pour l'accueil des réfugiés. La commune reste en contact avec ces associations qui devraient nous apporter de nouveaux éléments quant aux besoins et conditions d'accueil.

Vous pouvez également consulter le site de la préfecture du Puy-de-Dôme pour toute question relative à l'accueil et à l'hébergement des populations.

